

A NOUS DEUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 €
Siège social : 6 rue des Grizzlys
62580 THELUS
Société en cours de formation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS - ETAT DES VERSEMENTS EN CAPITAL ET REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
--

N° compte	Associés	Versement en capital	Nombre d'actions
1	Monsieur JérémY JOUBERT Demeurant : 6 rue des Grizzlys, 62580 THELUS	250 € Apports en numéraire	250 actions
2	Madame Julie SCHATTEMAN Demeurant : 6 rue des Grizzlys, 62580 THELUS	250 € Apports en numéraire	250 actions
	TOTAL		

Le présent acte est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des Parties, les Parties ayant consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. L'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Le

Julie SCHATTEMAN

Signé par :

D5B4B0273F35472...